



Assemblée générale du 14 novembre 2018

Extrait des délibérations

Délibération sur la convention 2018/037 :

Enterprise Europe Network

Activité 4 AURASME3 2019: « Accompagnement des bénéficiaires des dispositifs de financements européens Instrument PME, FTI, FET Open et service de management de l'innovation »

Description succincte du projet :

Les partenaires ont répondu à cette action spécifique AURASME3 ouverte aux membres du réseau Enterprise Europe, financé par le programme « Horizon 2020 » de la Commission Européenne. Cette action s'inscrit dans l'axe innovation du schéma ISAE. La Commission européenne a accepté cette proposition le 5 octobre 2018. Pour cette action spécifique AURASME3, les CCIT de la Drôme, de Grenoble, de Lyon Métropole Saint Etienne Roanne et du Puy-de-Dôme sont impliquées au travers de la CCIR Auvergne-Rhône-Alpes.

Il est demandé à l'Assemblée d'approuver cette convention.

Quorum :	61	Voix pour :	106
Présents :	61	Voix contre :	0
Représentés :	45	Abstentions :	0

Extrait certifié conforme

Le 19 novembre 2018, à Lyon

Le Président de la CCI de région Auvergne-Rhône-Alpes

Philippe GUERAND